



ASEMBLEE GENERALE
18 MAI 2017
PROCES VERBAL

Préambule

L'assemblée générale (AG) de l'association Terre Fraternité s'est déroulée le 18 mai 2017 dans l'amphithéâtre FOCH de l'école militaire à Paris devant une assistance composée d'environ 140 représentants des formations de la famille armée de terre rejoints par plus de 70 invités, autorités militaires (éventuellement représentées) et représentants de nos partenaires qu'ils soient associatifs ou mécènes.

Cette AG s'est déroulée comme à son habitude en deux temps. Le premier temps était dédié aux représentants des formations qui constituent de fait et pour l'année à venir les membres de l'association et son collège électoral. Le deuxième temps permet d'accueillir un certain nombre d'invités parmi lesquels des autorités militaires et civils, les présidents ou leur représentant des associations avec lesquelles nous collaborons et des autres soutiens dont nos partenaires du monde de l'entreprise.

Le général Christophe ABAD, représentant le général d'armée, chef d'état-major de l'armée de terre, Jean-Pierre Bossier, nous a fait l'honneur de conclure ce rendez-vous.

L'ordre du jour figure dans les diapositives en pièce jointe.

Assemblée générale – Première partie

Mot d'accueil et rapport moral par le président, le général d'armée (2s) Thorette

Mesdames, messieurs, chers camarades,

Je vous dois, nous vous devons, tout d'abord nos remerciements et notre gratitude pour avoir accepté de vous déplacer à Paris. Certains, certaines, viennent de loin...

Je dois remercier également, très chaleureusement l'équipe de l'amphi Foch pour sa disponibilité à notre égard.

Merci donc, à toutes et tous, de représenter aujourd'hui votre régiment ou la formation à laquelle vous appartenez, dans le cadre d'une démarche commune acceptée, entre vous et l'association « Terre Fraternité ».

Cette démarche commune, nous allons aujourd'hui l'évoquer, ensemble, tout au long de la matinée.

Elle prend tout son sens dans le cadre de ce pourquoi Terre Fraternité existe : le soutien aux blessés de l'armée de terre, à leurs proches et aux familles de nos camarades décédés en service.

Notre démarche disais-je, vise en premier lieu à vous apporter les informations que nous vous devons :

- relatives à la cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre, la CABAT ;
- en matière de vie de l'association et de son action ;
- concernant nos finances ;
- s'agissant de nos projets, en cours de réalisation ou à venir ;
- s'agissant de notre lien privilégié avec l'ADO.

Ces points feront l'objet de la première partie de notre assemblée générale, qui sera cadencée et dense, et qui se clôturera par une appréciation, un vote, que nous solliciterons de votre part, puisqu'il s'agit bien d'une assemblée générale, relative à l'action que nous menons et relative à notre gestion financière. Après une courte pause vers 10 heures 30, nous accueillerons, à 11 heures, nos invités, parmi lesquels ceux qui nous soutiennent ou sont nos partenaires, et, en premier lieu, le général Abad, représentant le chef d'état-major de l'armée de terre.

[...]

En deux mots, et pour terminer cette ouverture de notre AG, je tiens à vous dire :

- que l'association se porte bien, en grande partie grâce à vous ou aux formations que vous représentez, vous pourrez le constater au fil des présentations ;
- que nous évoluons sans cesse au gré des nécessités du moment, et afin de coller au mieux aux besoins des blessés et donc de la CABAT ;
- que nous avons le souci commun de ne laisser personne au bord du chemin, notamment les familles de nos camarades décédés en service ;
- que nous avons le souci constant de la réactivité et de la réaction dans l'urgence ;
- que nous nous engageons à le faire dans la durée, voire la très longue durée.

Ainsi, Terre Fraternité s'engage plus que jamais à demeurer à l'écoute de ceux qui, dans le cadre de leur engagement au service de la France, endurent les conséquences de la blessure quelle qu'elle soit ou de celles et ceux qui souffrent de la blessure ou de la perte d'un être cher.

Quant à l'esprit général de la journée, je souhaite qu'il soit, comme à l'accoutumé, empreint de franchise, de camaraderie partagée, conformément à l'esprit de fraternité de soldats qu'illustre notre nom et conformément aussi au slogan que nous avons choisi:

« Terre Fraternité »... bien plus qu'une association... un engagement... »

Intervention du lieutenant-colonel Brulé, chef de la CABAT.

NDLR : il est d'usage d'offrir à la CABAT un temps de parole à l'assemblée générale car le travail admirable réalisé par toute l'équipe de la CABAT est l'essence même des actions de l'association. Il est aussi important de permettre à la CABAT de présenter ses orientations majeures face aux représentants des formations qui seront, de fait, plus à même de comprendre la synergie entre cette cellule institutionnelle et notre association.

L'intervention du lieutenant-colonel Brulé s'est articulée autour de 4 points :

- Le rappel des chiffres clés concernant les blessés et les familles endeuillées
- Le rappel des missions et de l'organisation de la CABAT ainsi que le parcours du blessé
- Un focus sur la blessure psychique et les moyens mis en œuvre pour accompagner ces blessés avec notamment un point sur la réinsertion particulièrement dans le cadre de l'opération Oméga.
- Enfin, le chef de la CABAT a présenté les premiers éléments d'une étude sur les évolutions en cours avec ce qu'il appelle « la CABAT hors les murs ».

Le rapport d'activités par le secrétaire général, le lieutenant-colonel (er) de Saint Germain

Le secrétaire général a introduit son rapport en présentant l'année 2016 comme une année de stabilisation avec une mobilisation toujours forte. Les aides directes aux blessés et à leur famille sont en légère diminution mais dans le même temps les aides aux familles endeuillées ont progressé pour une situation globale de l'activité en léger retrait par rapport à l'année précédente.

- Les dons sont en légère diminution par rapport à l'année précédente d'environ 70k€ mais dépassent néanmoins le million d'euros. Cette somme est atteinte par le cumul des dons « non défiscalisés » accueillis sur les fonds propres de Terre Fraternité (association non reconnue d'intérêt général) et ceux, défiscalisés, destinés à soutenir les actions de Terre Fraternité à partir d'un fonds géré par l'association pour le développement des œuvres d'entraide dans l'armée (ADO – www.entraide-défense.fr) au profit des familles endeuillées en particulier.
- Le montant des aides est quasi stable par rapport à 2015 (environ 770k€) bien que réparti différemment. On y souligne une baisse sensible des aides aux blessés (baisse de fait et non recherchée bien sûr) mais une hausse des aides aux familles endeuillées.
- Compte tenu de l'évolution de la conjoncture (moindre nombre de blessés sur les théâtres en particulier), nos dépenses se concentrent sur les domaines de moyen et long terme comme précisé sur les annexes diapos 23-24. La reconstruction par le sport et l'appui à la réinsertion restent les domaines phare, quand notre action historique (HAT¹) évolue à la baisse en raison toujours du moindre nombre de blessés hospitalisés, de la mise en œuvre de la maison des familles et des blessés à Percy, des prises en charge par l'action sociale de la Défense et/ou par les fonds de prévoyance d'une partie non négligeable de ces frais. Sont néanmoins intégrées dans le chapitre « HAT », des dépenses au profit de blessés convoqués au MICA⁽⁴⁾, ou des déplacements de blessés et familles pour des événements divers souvent à Paris.

Focus partenariat ADO – Terre Fraternité

Avant de conclure et de céder la parole au trésorier pour le rapport financier, et en l'absence du délégué général de l'ADO habituel intervenant pour présenter les activités du partenariat ADO-Terre Fraternité, le secrétaire général rappelle brièvement les éléments de ce partenariat et en particulier qu'il existe depuis dix ans.

Comme d'habitude, un point est fait sur les activités générales de l'ADO, association majeure pour l'entraide générale dans l'armée de terre avec 2 pôles d'actions principaux : l'accompagnement des familles endeuillées (orphelins particulièrement) toutes causes de décès confondues mais aussi l'aide aux personnes ou familles dans la détresse en raison « d'accidents » de la vie.

¹ HAT : hébergement alimentation transport. Les frais des familles en visite dans les hôpitaux auprès des blessés hospitalisés sont pris en charge par l'association au-delà de l'intervention de l'action sociale de la défense (21 jours).

La diapo 32 présente la répartition des aides apportées sous couvert du compte Terre Fraternité abrité et géré par l'ADO. On y souligne l'augmentation sensible du montant global des aides entre 2015 et 2016.

Budget Prévisionnel 2017

Le budget prévisionnel 2017 reconduit le budget prévisionnel 2016 même si ce dernier n'a pas été confirmé en dépenses. Ce budget est construit dans un esprit volontariste avec le souhait d'équilibrer chaque année les aides et les dons.

Communication

Avant de conclure son propos, le secrétaire général a rappelé quelques éléments en matière de communication tout en soulignant le travail considérable réalisé par la petite équipe de Terre Fraternité et félicité particulièrement la gestion des pages numériques par madame Alexandra Forsteneichner – Chopineaux. Son travail au quotidien permet à l'association d'avoir une réelle visibilité notamment via la page facebook.

En conclusion, ce qu'il faut retenir de l'activité Terre Fraternité :

En 2016, Terre Fraternité a attribué environ **766 000€** d'aides au travers de plus de **900** interventions qui ont concerné plus de **500** blessés et familles dont près de **180** orphelins.

Rapport financier par le trésorier, le docteur vétérinaire (er) Rougé.

En préambule, le trésorier souligne que la situation financière de l'association est particulièrement saine et qu'elle permettrait de faire face à une crise qui frapperait l'armée de terre. Les dons sont en légère diminution et les frais de fonctionnement maintenus sous le seuil des 10% des aides versées.

Les comptes ont été vérifiés par le cabinet d'expertise comptable GUERY BOLLE (1 bis allée des plantes 95000 CERGY).

Le 18 avril 2017, monsieur Nicolas BOLLE, expert-comptable, certifie et signe :

- *« Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation. » « Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 11 pages, se caractérisent par les données suivantes :*
 - **Total du bilan : 2 342 302 € -**
 - **Chiffres d'affaires HT: 0 € -**
 - **Résultat net comptable : 364 033 € »**

Commentaire du trésorier: Les chiffres diffèrent quelque peu de ceux présentés par l'association en raison du fait que l'analyse par le cabinet GUERY-BOLLE inclue la comptabilité du compte RMBS-TF (compte mis à la disposition de la CABAT pour accueillir certains dons et financer certaines dépenses liées aux RMBS) dont Terre Fraternité n'est que « l'hébergeur » et n'en assume pas la jouissance.

La gestion des comptes est bien sûr conforme à la stratégie d'emploi votée par le conseil d'administration.

Les dépenses 2016 (fonds propres) s'élèvent à 467 511€ pour les aides et 64 061€ pour les dépenses de fonctionnement (RCS secrétaires, frais de communication, organisation des réunions, soutien logistiques du bureau, ...)

Les recettes 2016 (fonds propres) se répartissent en trois grands domaines : Dons (dont les versements Société Générale au titre des cartes « co-brandées » ou cartes caritatives) : 798 485€ ; Remboursements divers : 61 337€ ; revenu du capital : 10 892€.

L'ensemble de nos avoirs, très rapidement mobilisables, s'élève à **2 263 959,66€** au 31 décembre 2016.

Conclusion de la première partie

En forme de conclusion de cette première partie et des différents bilans présentés, il est demandé aux représentants des formations de confirmer le conseil d'administration et de valider par un vote à main levée les différents rapports présentés, ce qui a été fait et approuvé à l'unanimité.

Assemblée générale – deuxième partie

Après une courte pause ayant permis d'accueillir les invités dont le général ABAD représentant le CEMAT, le président a remercié (presque un par un) tous ceux qui ont fait l'honneur de leur présence.

Pour l'ensemble de ces nouveaux participants, le président a repris de manière synthétique les exposés déroulés en première partie.

Puis il a confié la parole à l'adjudant-chef David Travadon, porte fanion de Terre Fraternité puis à mesdames Rabeau et Lallemand auteures de deux livrets au profit des familles de blessés psychiques, l'un pour les épouses et l'autre à destination des enfants.

Ces livrets ont été le fruit d'une collaboration efficace entre les auteures, la CABAT et Terre Fraternité qui a financé ce projet à hauteur de 36 000€ environ (2000 exemplaires du livrets épouses et 3000 du livrets enfants ont été mis à la disposition de la CABAT pour les diffuser aux BEH et aux familles). Les livrets ont par ailleurs obtenu le prix DCI Solidarité qui était accompagné d'un don de 5000€ pour l'association désignée et c'est bien naturellement que les auteures ont désigné Terre Fraternité. Il est souligné enfin que ces livrets sont en vente à la FNAC.

Le général ABAD, représentant le CEMAT a clôturé les interventions de cette réunion par une allocution finale rappelant l'importance, l'obligation de l'accompagnement des blessés, de leur familles et des familles endeuillées et de cette bonne et efficace coopération entre l'institution et les associations.

Après avoir remercié les autorités et tous les participants, le général Thorette invite l'assemblée à se retrouver autour du buffet organisé au pavillon Joffre.